lycée professionnel
hôtelier
Challes-les-eaux

académie
Grenoble

éducation
nationale

ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du marché : **Marché de travaux pour le transfert et l'aménagement de l'accueil du lycée et l'aménagement d'un local d'archives.**

Le présent marché est un marché de travaux en procédure adaptée ouverte avec publicité et avec négociation passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

Article 1 – Contacts

Autorité compétente pour signer le marché : Madame le Proviseur du lycée hôtelier

Personne désignée pour renseigner les bénéficiaires des nantissements (article 130 du décret relatif aux marchés publics) : Madame le Proviseur

Comptable assignataire des paiements : Madame l'agent comptable du lycée Vaugelas

Adresse : 10 rue Jean Pierre VEYRAT
73000 CHAMBERY

Tel 04 79 62 19 62

Article 2 – Nomenclature ou imputation budgétaire

Sans objet

Article 3 – Consultation allotie

Les prestations sont réparties en 5 lots, traités de façon séparée.
Les lots sont les suivants :

- **Lot n°1 : démolition /maçonnerie GO/carrelage/sol souple / flocage**
- **Lot n°2 : plâtrerie peinture / plafonds**
- **Lot n°3 : menuiseries bois /alu/menuiserie intérieure/mobilier**
- **Lot n°4 : chauffage ventilation plomberie sanitaire**
- **Lot n°5 : Electricité SSI**

La présente offre concerne le lot n° .....

Article 4 – Contractant

Je soussigné,.....
.....
.....
Nom et Prénom :
.....
.....
.....
.....
[] Agissant en mon nom personnel :.....
Domicilié à :
.....
.....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
.....
.....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
.....
.....
Sous le n°
.....
.....
Téléphone :
.....
.....
Télécopie :
.....
.....
Courriel : .....

[] Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
[] Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
[] Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

.....
.....
.....
[] Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) : .....
.....
.....
.....
Domicilié à :
.....
.....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
.....
.....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
.....
.....
Sous le n°
.....
.....
Téléphone :
.....
.....
Télécopie :
.....

.....
Courriel : .....

[] La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe

[] La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe

[] La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Désigné dans le marché, sous le nom " titulaire " ;

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 3 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 5 – Type de prix

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Article 6 – Modalités de variation du prix

- **Concernant le lot n°1: démolition /maçonnerie GO/ carrelage/sol souple / flocage**
  Les prix sont fermes et actualisables.
  L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : BT03 publié au Source INSEE.

  Les prix sont fermes, ils sont toutefois actualisables s'il s'écoule un délai de trois mois entre la date d'établissement du prix figurant dans le marché et la date de commencement d'exécution des travaux.

  les modalités d'application de l'actualisation s'effectuent dans les conditions suivantes.
  l'actualisation est effectuée par application au prix du marché d'un coefficient donné par la formule:

  Cn=Id-3 / I0
  dans laquelle
  - Cn: coefficient d'actualisation
  - I: index de référence
  - Id-3: valeur de l'index au mois d-3 soit 3 mois avant la date de démarrage de la période de préparation du chantier
  - I0: valeur de l'index prise au mois 0 soit le mois de remise de l'offre.
  L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour l'actualisation du prix des travaux est l'index.

  Concernant le lot n°2 plâtrerie peinture / plafonds :
  Les prix sont fermes et actualisables.
  L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : BT 08 publié au INSEE.

  Les prix sont fermes, ils sont toutefois actualisables s'il s'écoule un délai de trois mois entre la date d'établissement du prix figurant dans le marché et la date de commencement d'exécution des travaux.

  les modalités d'application de l'actualisation s'effectuent dans les conditions suivantes.
  l'actualisation est effectuée par application au prix du marché d'un coefficient donné par la formule:

  Cn=Id-3 / I0

dans laquelle
- Cn: coefficient d'actualisation
- I: index de référence
- Id-3: valeur de l'index au mois d-3 soit 3 mois avant la date de démarrage de la période de préparation du chantier
- I0: valeur de l'index prise au mois 0 soit le mois de remise de l'offre.
L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour l'actualisation du prix des travaux est l'index.

Concernant le lot n°3 menuiseries bois /alu/menuiserie intérieure/mobilier :
Les prix sont fermes et actualisables.
L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : BT43 publié au INSEE.

Les prix sont fermes, ils sont toutefois actualisables s'il s'écoule un délai de trois mois entre la date d'établissement du prix figurant dans le marché et la date de commencement d'exécution des travaux.

les modalités d'application de l'actualisation s'effectuent dans les conditions suivantes.
l'actualisation est effectuée par application au prix du marché d'un coefficient donné par la formule:

Cn=Id-3 / I0
dans laquelle
- Cn: coefficient d'actualisation
- I: index de référence
- Id-3: valeur de l'index au mois d-3 soit 3 mois avant la date de démarrage de la période de préparation du chantier
- I0: valeur de l'index prise au mois 0 soit le mois de remise de l'offre.
L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour l'actualisation du prix des travaux est l'index.

Concernant le lot n°4 chauffage ventilation plomberie sanitaire :
Les prix sont fermes et actualisables.
L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : BT38 publié au INSEE.

Les prix sont fermes, ils sont toutefois actualisables s'il s'écoule un délai de trois mois entre la date d'établissement du prix figurant dans le marché et la date de commencement d'exécution des travaux.

les modalités d'application de l'actualisation s'effectuent dans les conditions suivantes.
l'actualisation est effectuée par application au prix du marché d'un coefficient donné par la formule:

Cn=Id-3 / I0
dans laquelle
- Cn: coefficient d'actualisation
- I: index de référence
- Id-3: valeur de l'index au mois d-3 soit 3 mois avant la date de démarrage de la période de préparation du chantier
- I0: valeur de l'index prise au mois 0 soit le mois de remise de l'offre.
L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour l'actualisation du prix des travaux est l'index.

Concernant le lot n°5 Electricité SSI

Les prix sont fermes et actualisables.
L'index I de la formule d'actualisation est l'index de référence : BT47 publié au INSEE.

Les prix sont fermes, ils sont toutefois actualisables s'il s'écoule un délai de trois mois entre la date d'établissement du prix figurant dans le marché et la date de commencement d'exécution des travaux.
les modalités d'application de l'actualisation s'effectuent dans les conditions suivantes.
l'actualisation est effectuée par application au prix du marché d'un coefficient donné par la formule:
Cn=Id-3 / I0
dans laquelle

- Cn: coefficient d'actualisation
- I: index de référence
- Id-3: valeur de l'index au mois d-3 soit 3 mois avant la date de démarrage de la période de préparation du chantier

- I0: valeur de l'index prise au mois 0 soit le mois de remise de l'offre.
L'index de référence I choisi en raison de sa structure pour l'actualisation du prix des travaux est l'index.

Article 7 - Mois d'établissement des prix du marché

Les prix sont réputés établis aux conditions économiques du mois de janvier 2021. Ce mois est appelé mois zéro (M0).

Article 8 - Contenu des prix

Les prix sont réputés complets.
Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Article 8.1 – Modalités d'établissement des prix

Les prix du marché sont hors T.V.A. et tiennent compte des éventuelles sujétions techniques précisées dans les documents techniques.

Article 9 – Prix (à compléter par le candidat)

Concernant le lot n°1:
Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

- montant Hors Taxes ..... euros (en chiffres)
- montant Hors Taxes
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 %
- montant TTC ..... euros (en chiffres)
- montant TTC
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.
Concernant le lot n°2:
Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

- montant Hors Taxes ..... euros (en chiffres)
- montant Hors Taxes
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 %
- montant TTC ..... euros (en chiffres)
- montant TTC
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

Concernant le lot n°3 :

Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

- montant Hors Taxes ..... euros (en chiffres)
- montant Hors Taxes
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 %
- montant TTC ..... euros (en chiffres)
- montant TTC
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

Concernant le lot n°4 :

Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

- montant Hors Taxes ..... euros (en chiffres)
- montant Hors Taxes
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 %
- montant TTC ..... euros (en chiffres)
- montant TTC
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

Concernant le lot n°5:

Les prestations sont rémunérées par l'application de prix unitaires. L'évaluation de l'ensemble des prestations est de :

- montant Hors Taxes ..... euros (en chiffres)
- montant Hors Taxes
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)
- TVA au taux de 20 %
- montant TTC ..... euros (en chiffres)
- montant TTC
  .....
  .....
  ..... euros (en lettres)

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

C
l
i

f
f
r
c
g
e
c
e
s
v
c
r
i
c
r
t
e
s
:

Article 10 – Sous-traitance

Les annexes n°..... à cet acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Taux de TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
- montant maximum hors taxes ..... euros (en chiffres)

Article 11 – Durée du marché

Le marché commence à compter de la date indiquée sur l'ordre de service.
La date de commencement d'exécution des prestations est le : Avril 2021
La date de fin d'exécution des prestations est le : 16/08/2021 .
Le délai de garantie de parfait achèvement est de un an à compter de la date de réception des travaux.

Les délais d'exécution propres à chaque lot sont indiqués dans le calendrier prévisionnel d'exécution.

Article 12 – Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant : .....
Libellé du compte :
.....
.....
Domiciliation :
.....
.....
Adresse :
.....
.....

CODE IBAN :
.....
.....
Code BIC :
.....
.....
En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe "en cas de réponse en groupement" autant de fois que nécessaire.....
.....
Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.....
.....
Les paiements sont effectués en EUROS.

Article 13 – Avances

Sans objet

Article 14 – Contrôle sur site du respect des conventions OIT

Le titulaire s'engage à respecter ou à faire respecter les dispositions des conventions de l'Organisation Internationale du Travail et à faciliter, le cas échéant, le contrôle sur sites du respect des obligations et dispositions en matière de protection et de conditions de travail de la main d'œuvre employée, par un tiers dûment mandaté à cet effet par le pouvoir adjudicateur.

Article 15 – Affirmation sur l'honneur

- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs, ne pas tomber
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées à cet acte d'engagement.

Article 16 – Engagement du candidat

Fait en un seul original
A
le
Mention manuscrite "lu et approuvé"
Signature(s) du(des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

Article 17 – Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe 1 - En cas de réponse en groupement
- Annexe 2 - En cas de sous-traitance
- Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur
- Annexe 4 - Certificat de visite du site ou des locaux

Article 18 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

- L'offre acceptée pour valoir acte d'engagement est la suivante :

Lot n°1: **démolition /maçonnerie GO/carrelage/sol souple / flocage**
[] Offre de base

Lot n°2 : **plâtrerie peinture / plafonds**
[] Offre de base

Lot n°3 : **menuiseries bois /alu/menuiserie intérieure/mobilier**
[] Offre de base

Lot n°4 : **chauffage ventilation plomberie sanitaire**
[] Offre de base
-
Lot n°5: **Electricité SSI**
[] Offre de base

Pour un montant de : (euros HT)
A
le

Signature de l'autorité compétente .

Article 19 - Date d'effet du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire signera la formule ci-dessous :
« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :
A ,
le
Signature du titulaire
En cas d'envoi en LRAR :
Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)
Formule d'origine
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- la totalité du marché (2)
- la partie des prestations évaluées à ..... euros (en lettres) .....
  que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.
- la partie des prestations évaluées à ..... euros (en lettres).....
  et devant être exécutées par ..... en qualité de :
  [] cotraitant
  [] sous-traitant

A ,
le (3)

Signature,

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.
(2) Rayer la mention inutile.
(3) Date et signature originales.

Annotations ultérieures éventuelles
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de euros TTC.

ANNEXE 1 - En cas de réponse en Groupement

Acheteur : LYCEE HOTELIER
74 rue du grand Barberaz
73190 CHALLES LES EAUX

marché de travaux pour le tranfert et l'aménagement de l'accueil du lycée et l'aménagement d'un local d'archives.

Cotraitant n°.... (A reproduire pour chacun des cotraitants)

Désignation du cotraitant :

Je soussigné,.....
Nom et Prénom :
.....
.....
[] Agissant en mon nom personnel :.....
Domicilié à :
.....
.....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
.....
.....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
.....
.....
Sous le n°
.....
.....
Téléphone :
.....
.....
Télécopie :
.....
.....
Courriel :
.....
.....
[] Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société : .....
.....
.....
.....
Domicilié à :
.....
.....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
.....
.....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
.....
.....
Sous le n°
.....
.....
Téléphone :
.....
.....
Télécopie :

.....
.....
Courriel :
.....
.....
[] En tant que membre du groupement conjoint.....
[] En tant que membre du groupement solidaire

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues à l'article 51 du décret relatif aux marchés publics dans un délai de 3 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par la personne signataire du marché.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Description des prestations réalisées	Montant HT

Paiement

[] Les prestations décrites ci-dessus sont payées sur le compte du mandataire solidaire
[] Les prestations décrites ci-dessus sont payées directement sur le compte suivant
Libellé du compte :
Domiciliation :
Adresse :
CODE IBAN :
Code BIC :

ANNEXE 2 - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant (1)

Acheteur : LYCEE HOTELIER
74 rue du grand Barberaz
73190 CHALLES LES EAUX

marché de travaux pour le transfert et l'aménagement de l'accueil du lycée et l'aménagement d'un local d'archives.

Sous-traitant n°.... (A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Titulaire : .....

1/ Désignation du sous-traitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

[] Agissant en mon nom personnel :
Domicilié à :
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
Sous le n°
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :

[] Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société :

Domicilié à :
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :
Sous le n°
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :

2/ Description des prestations réalisées

Description des prestations réalisées	Montant HT

3/ Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Libellé du compte :
.....
.....
Domiciliation :
.....
.....
Adresse :
.....
.....
CODE IBAN :
.....
.....
Code BIC :
.....
.....

- modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :.....
- date (ou mois) d'établissement des prix : .....
- modalités de variation des prix : .....
- stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfactions et retenues diverses : .....
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret relatif aux marchés publics : Madame le Proviseur
- Comptable assignataire des paiements : Madame l'agent comptable du lycée Vaugelas -73000 CHAMBERY

ANNEXE 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

L'opérateur économique
déclare sur l'honneur être conforme aux dispositions prévues aux articles 46 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Fait à ,
le

ANNEXE 4 - Certificat de visite du site

Visite fortement conseillée ,possible jusqu'au 21/01/2021

…….

Acheteur : LYCEE HOTELIER
74 rue du grand Barberaz
73190 CHALLES LES EAUX

marché de travaux pour le transfert et l'aménagement de l'accueil du lycée et l'aménagement d'un local d'archives

.....

Je soussigné,

.....

.....

.....

.....

certifie que

.....

.....

.....

.....

s'est rendue sur le site, le

.....

.....

afin de visiter les locaux ou les lieux ou doivent s'exécuter les prestations. .....

Fait à

.....

, ...

le .....